

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 mai 2023

Référencement des architectes et paysagistes pour la réalisation des projets immobiliers dans les quartiers de gare du Grand Paris Express

En lançant un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en juin 2022, la Société du Grand Paris et ses partenaires ont voulu recenser les architectes ainsi que les paysagistes souhaitant concourir à la réalisation du programme de développement urbain et immobilier des quartiers de gares du Grand Paris Express.

Ce sont 518 agences d'architectes et de paysagistes, dont 43 étrangères, qui ont été référencées. La liste complète est à retrouver en [cliquant ici](#).

Ce référencement va permettre de fédérer une génération d'architectes et de paysagistes engagés sur les enjeux de la transition écologique et de la qualité du logement, tout en simplifiant la mobilisation des agences dans le cadre de procédures allégées pour les futures consultations. Avec plus d'un quart d'agences émergentes référencées, il facilite l'ouverture de nos consultations à une jeune génération d'architectes et de paysagistes.

L'objectif de la démarche est, également, de mieux identifier les savoir-faire spécifiques (construction hors site, utilisation de matériaux biosourcés, mixité et évolutivité programmatique, qualité du logement, etc.) qui seront à mobiliser dans le cadre de la conception de chaque projet.

4 573 références de bâtiments ont été analysées dans le cadre de cet AMI. Celles-ci ont permis de démontrer une diversité de savoir-faire répondant aux objectifs environnementaux et sociétaux de la Société du Grand Paris :

- 4 000 bâtiments présentant des solutions en faveur de la biodiversité (façades et toitures végétalisées, plantations en cœur d'îlot, etc.),
- 1 800 références de bâtiments basse-consommation (BBC), passifs ou positifs,
- 1 600 bâtiments réalisés en construction hors-site,
- 2 000 bâtiments évolutifs ou réversibles,
- Un très grand nombre de projets qui développent une mixité sociale et fonctionnelle, gage de qualité de vie dans les futurs quartiers de gare

Le référencement des agences issu de cet Appel à manifestation d'intérêt sera mis à disposition de Grand Paris Aménagement et des autres partenaires de la Société du Grand Paris

« Ce référencement est une déclaration de confiance pour la profession de l'architecture et du paysage. Notre ambition, partagée par les architectes et paysagistes référencés, est de réussir l'insertion urbaine des nouveaux programmes à développer dans la ville. Le référencement de ces savoir-faire et de ces expertises nous permettra de construire des projets urbains en phase avec nos exigences environnementales et sociétales, exigences que nous partageons avec les acteurs de l'aménagement francilien. »

Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris s'est entourée d'un conseil scientifique pour analyser les réponses à cet AMI et accompagner la filiale SGP Immobilier dans l'organisation des futures consultations de maîtrise d'œuvre architecturale pour l'ensemble de ses opérations.

Ce conseil scientifique est composé de :

- Alexandre Labasse, directeur général de l'Atelier parisien d'urbanisme,
- Frédéric Quevillon, secrétaire général du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Île-de-France,
- Loïc Pianfetti, représentant de la Fédération française du paysage
- Marion Waller, directrice générale du Pavillon de l'Arsenal,
- Léa Mosconi, présidente de la Maison de l'architecture d'Ile-de-France,
- Francis Rambert, chef du département de la création architecturale de la Cité de l'architecture et du patrimoine,
- Jana Revedin, professeur HDR, présidente fondatrice du Global Award for Sustainable Architecture.

Un référencement au service de la stratégie urbaine de la Société du Grand Paris

Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, 32 millions de m² (surface de plancher) vont être aménagés. La Société du Grand Paris contribuera à la réalisation d'une centaine de projets représentant une surface de plancher totale d'1 million de m² dont 8 000 logements et 400 000m² d'activités, commerces et services qui seront réalisés d'ici à 2030 dans les quartiers de gare.

Ces projets seront conduits sous le régime de la copromotion. Les sociétés de copromotion constituées pour chaque site par la filiale « Société du Grand Paris Immobilier » et un promoteur préalablement désigné, s'appuieront sur les acteurs référencés par l'AMI pour mener des consultations de maîtrise d'œuvre restreintes pour les projets urbains et immobiliers.

La Société du Grand Paris portera une attention particulière à la réduction de l'empreinte carbone des constructions, à la qualité des logements et à l'accueil de la nature et de la biodiversité dans les quartiers de gare.

À l'instar de la collaboration précédente sur l'AMI promoteurs lancé par Grand Paris Aménagement, les équipes de l'aménageur ont à leur tour appuyé celles de la Société du Grand Paris dans l'analyse des réponses, et utiliseront à l'avenir la base d'architectes référencés pour les opérations immobilières de GPA en copromotion. Grand Paris Aménagement réaffirme à cette occasion sa conviction profonde de l'importance du rôle des architectes, et à ce titre, l'établissement privilégie la mission complète et impose une juste rémunération des concepteurs, notamment en phase concours.

Nos partenaires :

Grand Paris Aménagement | Cité de l'Architecture et du Patrimoine | Maison de l'Architecture | Ordre des architecte Île-de-France | Pavillon de l'Arsenal | APUR | Fédération Française du Paysage

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire – jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr – 06 34 47 16 18
Nathan Krzan – nathan.krzan@societedugrandparis.fr – 06 03 71 64 21